

Communiqué de presse du collectif Non au gaz de schiste - 5 avril 2011

Non, ce n'est plus le 1^{er} avril !

En réaction à la dépêche AFP du 4 avril 2011, nous annonçant le dépôt par Jean Louis Borloo d'une proposition de loi pour interdire la recherche et l'exploitation des gaz et huiles de schistes, le collectif Drôme "Non au Gaz de schiste" est tombé des nues !

Effectivement, cette démarche, pour l'ancien ministre de l'écologie qui a signé le 1^{er} Mars 2010 des permis de recherches d'huile et de gaz de schistes est, pour nous, particulièrement une provocation de la part d'un homme politique qui donne l'impression de ne pas assumer ses actes.

Quelle crédibilité peut-on lui accorder ?

Le collectif Drôme demande que cette proposition de loi ait pour effet d'annuler les permis accordés.